

Sud Pro : 1,2 milliard engagés, les contrôles se poursuivent



Lancée le 5 mai dernier, la plateforme Sud Pro a connu un véritable engouement. En à peine onze jours, l'intégralité de l'enveloppe allouée – soit 1,2 milliard de francs CFP – a été consommée, confirmant le besoin et l'efficacité de ce dispositif d'aide à destination des patentés et très petites entreprises. Les enseignements en chiffres et le point sur les contrôles en cours :

Toutes les factures sont contrôlées, ce qui a abouti à la vérification de l'adéquation de la dépense avec l'activité de l'entreprise pour 1 250 d'entre-elles. A ce jour 191 ont été refusées. Les sommes récupérées sont réinjectées dans le dispositif.

Près de 9 127 entreprises sont à présent inscrites sur Sud Pro, dont 8 268 éligibles aux Crédisud. 5 162 entreprises ont validé une facture avec des Crédisud. Au total, 10 254 devis ont été réalisés et 9 013 factures ont été validées pour un montant global d'1,2 milliard de francs.

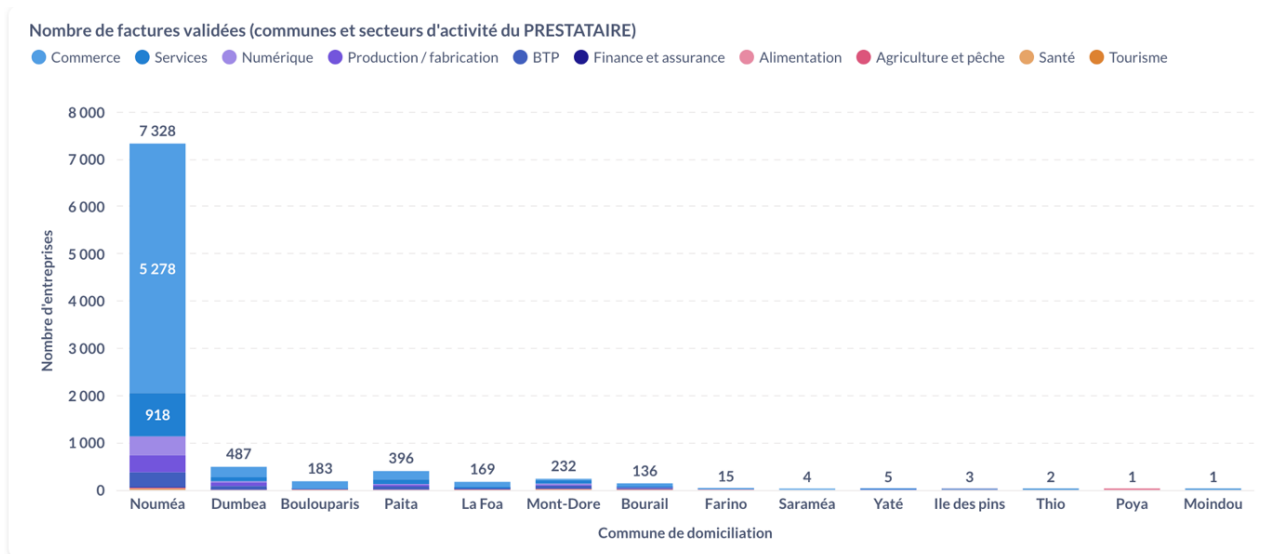


Les bénéficiaires ont dépensé en moyenne 222 593 francs.

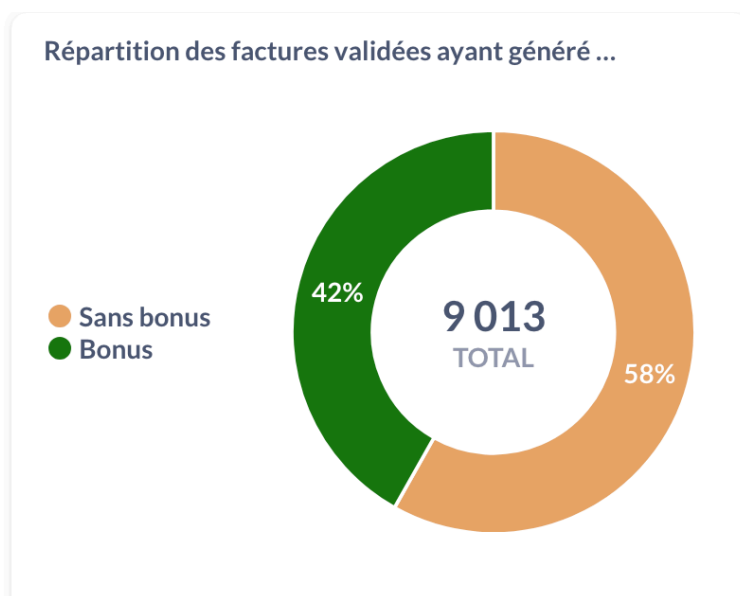
Consommation de CREDISUD



Les entreprises inscrites sont essentiellement domiciliées à Nouméa (7 260) Dumbéa (486) Païta (410) Mont-Dore (215). Sur 9 160 factures établies sur Sud Pro, 393 concernaient de l'achat « numérique » (Ordinateurs + smartphone).



9 013 factures déjà validées par les clients, 42 % ont bénéficié d'un bonus, soit 3 786 factures qui ont permis à des patentés/ TPE ou des entreprises du Mont-Dore Sud de travailler.



Les entreprises inscrites sur la plateforme Sud Pro ont essentiellement une activité dans les secteurs des services (38%) du BTP (21%) et du commerce (13%).

CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74

